

Excusés : Marie Christine DENIS ROUY, procuration donnée à Alain JARLIER
Guillaume PONS, procuration donnée à Serge CORNET
Dominique VACHELARD, procuration donnée à Marjorie PIGNOL
Wilfried MALIGE, procuration donnée à Isabelle MARCHAUD
Françoise ROCHETTE, procuration donnée à Alain MATHIEU
Sophie Benigaud, n'a pas donné de procuration

Marjorie Pignol est nommée secrétaire de séance.

1. Piste forestière

Concernant ce projet et après consultation des propriétaires, nous retenons la création d'un seul dépôt contre 3 initialement proposé. Le devis des travaux s'élève à 50306€/HT, 80% de la dépense sera subventionnée par le FEDER, il restera à charge de la commune 10062€. Pour rappel ce projet n'est pas inscrit sur le budget 2022. Il devra attendre 2023. Ce plan de financement est accepté à 14 voix.

2. Redevance GRDF

Le conseil doit se prononcer sur l'acceptation de la redevance d'utilisation du domaine public par GRDF qui s'élève à 0.08133€/ml soit 301€. 14 pour.

3. Travaux Rue de Vialle

En date du 13.04, l'entreprise Chevalier, en charge des travaux rue de Vialle nous fait savoir qu'elle va, comme le prévoit la clause d'imprévision, augmenter le coût des travaux restant de 28% soit 7875€. Bien conscient que les coûts des différentes matières premières a augmenté, nous notons que l'entreprise n'a pas respecté le délai de début des travaux prévu en septembre 2021 ce qui aurait pu éviter une telle augmentation. De ce fait et compte tenu du budget voté pour ce projet, il n'est pas possible financièrement de supporter la totalité de cette augmentation, aussi le conseil propose à l'entreprise Chevalier une hausse de 3000€ maximum et charge l'entreprise de réaliser les travaux restants avant fin juin 2022. 14 pour.

4. Contrat remplacement du poste d'agent technique territorial

Suite au départ à la retraite d'un agent à 28h30/semaine, la commune décide de créer un poste identique à partir du mois de septembre à 27h00/sem, 14 voix pour.

5. Défibrillateur

La communauté de commune a signé avec l'entreprise D Sécurité SAS. Le groupement d'achat propose un matériel extérieur pour la somme de 1014€/HT. La maintenance de ce matériel s'élèvera à 69€/an. L'installation est prévu à la salle polyvalente. 14 pour.

6. Paiement Colombarium

La facture s'élève à 7639.20€. Le colombarium comporte 6 cavurnes (vendues 300€/l'unité) et 8 cases (600€/l'unité).

7. Travaux de l'église

La date du 29 mai approche, à cette date la subvention acquise sera perdue. Alain relance l'entreprise Sauvat.

8. Agence Ingénierie des Territoires de Haute Loire

Cette agence départementale vient en remplacement du CAUE et réalisera l'étude, le conseil et l'assistance des collectivités pour leur projet dans différents domaines comme l'assainissement, gestion de l'eau, aménagement espace public, bâtiments, équipement....L'agence sera créée par assemblée constitutive en octobre 2022 et l'adhésion sera de 150€/an. 14 pour.

9. Eclairage public Un poteaux d'éclairage public est proposé à la salle polyvalente et permettra d'optimiser l'éclairage du terrain de pétanque nouvellement créé lorsque la salle sera louée. Cet éclairage ne fonctionnera pas systématiquement afin d'éviter son utilisation hors location. 2 abstentions, 12 pour.